



Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad VENDREDI 24 DECEMBRE 2021



Prenez soin de vous et de vos proches !



La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎02.98.83.01.92

mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45).

Fermée le mercredi et le samedi. ☎02.98.83.59.00

Memento

***Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)

***Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)

***Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)

***Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.

***Pharmacie**: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237

***Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80



EMPLACEMENTS DES DEFIBRILLATEURS – La commune dispose de 2 défibrillateurs.
1 en façade de la salle Y. Bleunven et 1 en façade de la bibliothèque.

Vie municipale – Buhez ar gumun



VEND 24 et 31/12 : fermeture à 16H00.

Afin de mieux vous recevoir, les horaires de la mairie changent à partir du **lundi 3 janvier** :
Du lundi au vendredi : 8H30/12H15 – 13H30/17H15



Urbanisme

Déclarations préalables

M. Alain LANDEMAINE, 6 rue de la Gare.
Changement des menuiseries extérieures.

Permis d'aménager

M. Damien ROUDAUT, lotissement, rue d'Armor.

Permis de construire

Mme Cécile HEMERY, maison individuelle, lot n°15, le clos des coquelicots.



Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

☎ 02.98.47.93.79 - sanctuaire@ndfolgoet.fr

☎ 02.98.83.00.43 - secretaire@ndfolgoet.fr

Obsèques : M. Michel JESTIN, 65 ans. Mme Anne Marie LE ROY née JESTIN, 91 ans.

Ven 24 : veillée de Noël à 22h.

Sam 25 : Messe du jour de Noël à 11h.

Dim 26 : Messe à 11h.



Chez nos voisins – Ha-tro-war-dro

✳️ **FLEUR DE LIN** - Le vestiaire est ouvert le lundi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h15. Ouvert à tout public. Fermé du 20/12 au lun 3/01. Les containers restent disponibles pour le dépôt de vêtements pendant les congés. En cas de besoin merci de laisser un message avec votre nom, le motif de votre appel et votre numéro de téléphone ou adresse mail. Les bénévoles sont disponibles le jeudi matin à l'association de 9h à 12h. Joyeuses fêtes!

☎ 02.98.25.48.36 - fleurdelin29@gmail.com.

MAISON DE L'EMPLOI/

☞ **Ven 24 et 31** : fermeture au public à 12H.

Venez participer à un atelier « **Marché du Travail** » (présentation des offres) et échanger avec les structures de l'emploi et de l'insertion du territoire : **MAR 4/01 à 9h30**.
Sur INS.



Qui arrive à l'horizon s'appuyant sur un bâton,

Entre, entre, Père Noël, dans notre jolie maison,

Entre, entre, Père Noël, te mettre à l'abri du gel,

Et dans un petit sabot, si tu poses un beau cadeau,

Toujours nous te garderons

Bien au chaud dans la maison !

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

☞ La communauté des communes fermera à 16H les 24 et 31/12. Les 2 déchetteries fermeront à 16H30.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, les élus ont souhaité informer au mieux les habitants du territoire par le biais d'une exposition publique itinérante qui mettra en évidence les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire.

- jusqu'au 27/12 en mairies de Brignogan-Plages et de Plounéour Trez.

- du 28/12 au 10/01 : Plouider & Goulven

RAPPEL :

Pas de collecte de déchets les 25/12 et 1^{er}/01.

* Les conseils de l'ambassadrice du tri

SE TRIE : papiers cadeaux et rubans en papier, films d'emballage transparents, papiers bulle, boîtes et emballages en carton (après avoir retiré les liens et poignées en plastique), emballages de chocolats et papillotes, tickets de jeu à gratter, barquettes de saumon fumé...

NE SE TRIE PAS : serviettes et mouchoir en papier, comme tous les déchets dit « d'hygiène ».

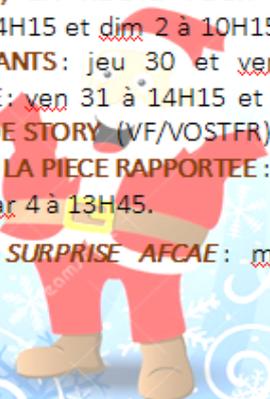
ET MON SAPIN ? Il se recycle aussi grâce aux sacs à sapin !! Vous pouvez aussi le déposer en déchèterie.

Cinéma

Even

LE NOEL DU PETIT LIEVRE BRUN : ven 24 à 10h00 (3€/ enfants, gratuit accompagnants). / **LES TUCHE 4** : ven 24 à 20h15 et lun 27 à 14h45. / **LA METHODE WILLIAMS** : sam 25 à 20h15. / **LES EL-FINKS : OPERATION PATISSERIE** : dim 26 à 10h45. / **CLIFFORD** : dim 26 à 15h45. / **LES CHOSES HUMAINES** : dim 26 et lun 27 à 20h15. / **MONSTER FAMILY, EN ROUTE POUR L'AVENTURE** : mer 29 à 14h15 et dim 2 à 10h15. / **MES TRÈS CHERS ENFANTS** : jeu 30 et ven 31 à 20h15. / **MYSTERE** : ven 31 à 14h15 et dim 2 à 15h45. / **WEST SIDE STORY (VF/VOSTFR)** : sam 1 et lun 3 à 20h15. / **LA PIECE RAPPORTÉE** : dim 2 à 20h15. / **ROSE** : mar 4 à 13h45.

COUP DE CŒUR SURPRISE AFCAE : mar 4 à 20h15.



Dématérialisation des actes d'urbanisme

Mon guichet Urb@nisme en un clic !

Dès le 1^{er} janvier 2022



Dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, effective partout en France dès le 1^{er} janvier, les communes du Pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes, fortes de leur service intercommunal commun d'instruction de droit des sols, sont en ordre de marche.

Un guichet numérique unique, *Mon guichet Urb@nisme en un clic !*, sera bientôt accessible depuis le site internet de la commune du projet ou depuis ceux des deux communautés de communes.

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes ont l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pourront bientôt être déposés sur une plateforme numérique en quelques clics !

Une évolution majeure qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Un guichet unique via les sites internet des communes et intercommunalités

Ce guichet numérique unique sera l'outil d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme qui permettra aux usagers de déposer leurs demandes d'urbanisme en ligne, directement depuis le site internet de la commune du projet ou depuis ceux des Communautés de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas ou de Lesneven Côtes des Légendes. Ils pourront également suivre l'examen de leur demande.

Cette vaste opération de dématérialisation simplifiera les démarches des usagers et améliorera le traitement des demandes par les services des collectivités (guichet unique, centres instructeurs, services consultables) pour plus de réactivité, de simplicité et de souplesse. Elle permettra de rendre accessible ce service public sept jours sur sept et de faire gagner du temps aux usagers dans leurs démarches. Une démarche qui a aussi le mérite d'être plus respectueuse de l'environnement. Plus besoin d'imprimer ses demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de se déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant sa demande de permis de construire en ligne, on fait des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

La dématérialisation sera la solution à privilégier, mais il sera toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, ce qui nécessitera, pour la mairie, de numériser le dossier afin de le transmettre au service instructeur de sa communauté de communes de rattachement.

L'ouverture de *Mon guichet Urb@nisme en un clic !* au public aura lieu le 1^{er} janvier 2022 et pas avant.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

☎ **REFLEXOLOGIE PLANTAIRE** : Carinne LEROUX. ☎07.78.68.10.34. Carinne.gardinier@gmail.com

Emploi : cherche 10 agents serristes en production de tomates sur Cléder, à partir de mi-février pour 6 mois. Candidature avec CV : acath.serre.caroff@gmail.com ou ☎06.38.48.73.89 de 10h à 18h.

Petites
annonces

